

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2012-004 - Séance du 12 janvier 2012

Nombre de Conseillers
- Afférents au Conseil: 10
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 9

Date de convocation: 04 janvier 2012
Date d'affichage: 12 janvier 2012

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 18/01/2012

Le douze janvier deux mille douze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, LUCOTTE Jean-Marc, GUERIN Patrick (procuration), CHOPIN René, GIRARD François, PATRIAT Elisabeth, QUIGNARD Jean-Pierre, PAJOT Marc, CORNESSE Jean-Pierre (procuration)

Absents : DESNOYER Fabrice,

Secrétaire: CHOPIN René

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES BP 2011 CCAS

Afin de régulariser les opérations comptables du budget primitif 2011 du CCAS,

Le Conseil municipal de CREANCEY, à l'unanimité,

VOTE, pour le Budget primitif 2011 du CCAS, les décisions modificatives suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

C/6232	Repas Cheveux Blancs :	+1 500,00 €
C/6573	Subvention	-1 500,00 €

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,
Le Maire,
BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1^{er} de la loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.
Acte publié le 18 janvier 2012

